



Parrainages d'enfants orphelins

Notre association parraine des enfants orphelins dans la région où elle est présente au Vietnam.

La région est très pauvre, les villageois ne gagnent que CHF 3.- par jour. Lorsqu'un enfant devient orphelin, la personne qui l'accueille ne peut généralement pas assumer son écolage, les frais pour ses habits et souvent les frais de nourriture.

En priorité notre association parraine des enfants qui sont dans notre orphelinat pour avoir un suivi annuel de son développement jusqu'à l'âge de 16 ans. Certains de nos enfants orphelins ont un léger handicap.

En parrainant un enfant avec notre association, vous agissez pour son éducation, sa santé et sa protection.

Vous investissez ainsi durablement dans l'avenir de votre filleul(e).

(Aucun contact par lettre n'est possible entre le parrain ou la marraine et l'enfant, ceci pour des raisons de langue)

Votre participation

Avec une somme de CHF 240.- pour une année minimum, (CHF 20.-/mois) nous garantissons que l'enfant parrainé va continuer d'aller à l'école, sera habillé correctement et nourri dans notre orphelinat ou dans une famille d'accueil.

Votre contribution d'une année démarre le 1 janvier au 31 décembre et se prolonge d'année en année sans résiliation de votre part.

Le montant de CHF 240.- est à verser au 1 janvier de chaque année. (voir ci-dessous)

Sur place, Thuy la directrice de notre orphelinat est notre personne de confiance travaillant pour notre association, elle coordonne les parrainages au Vietnam avec notre aide en Suisse. Michel Moor et Kim Gutbrod sont présents sur place chaque année pour un contrôle de toutes les familles.

L'association s'engage également de verser des compléments, si le besoin est nécessaire (soins médicaux, de dentiste ou autres).



Thuy et Michel sont les coordinateurs des parrainages au Vietnam et en Suisse.

Thuy est également la Directrice de notre orphelinat.

Comment parrainer un enfant?

Il suffit d'envoyer un mail à michel.moor@offriruntoit.org ou à kim.gutbrod9@offriruntoit.org en spécifiant votre désir de parrainer un enfant de notre orphelinat ou des villages avoisinants.

Vous pouvez également prendre connaissance de notre galerie photos consacrée aux orphelins parrainés:

<http://www.offriruntoit.org/Galery/thumbnails.php?album=3&page=1>

Voir les informations à la fin de la galerie photos



Association Offrir un Toit

Ch. de la Dranse 3
1004 Lausanne
www.offriruntoit.org



Suite à votre mail, nous vous proposons un enfant à parrainer en vous donnant des informations à son sujet et une photo.

En tout temps, vous pouvez suspendre ou stopper votre parrainage en informant Michel Moor. Sans nouvelles de votre part, les parrainages se renouvellent tacitement chaque année. En cas de non paiement après le 1^{er} rappel, l'enfant est automatiquement proposé à un autre parrain ou marraine.

Votre versement

Compte de l'association

Association Offrir un toit

Ch. de La Dranse 3

1004 Lausanne

CCP: 12-899586-5 (IBAN CH12 0900 0000 1289 9586 5)

Dès réception de votre versement, nous vous envoyons une lettre de remerciement qui fait également office de donation pour votre déclaration d'impôts. (nous sommes reconnus comme association de pure utilité publique)



Nos parrainons des enfants orphelins entre 1 à 17ans

Pour plus de renseignements, contactez: michel.moor@offriruntoit.org

Lausanne, parrainages 2021

Michel Moor

Les orphelins au Vietnam

Officiellement, 1,5 million d'enfants âgés de 0 à 17 ans sont déclarés orphelins au Vietnam, pourquoi ce si grand nombre! Les accidents routiers et les maladies sont les principaux facteurs de mortalité des parents de ces orphelins. Un bon nombre d'entre eux sont également handicapés.

Lutte contre la malnutrition chronique

La malnutrition peut avoir des répercussions graves sur la santé des enfants et leur développement futur. Au Vietnam, la malnutrition chronique est un enjeu de santé publique majeure: elle est responsable de la mort de 7'000 jeunes enfants par an.

Offrir un Toit est une association d'entraide fondée en 2008 à Lausanne, reconnue de pure utilité publique et exonérée d'impôts. Le 97% des dons sont envoyés au Vietnam pour les différents projets. (pour les parrainages 100%, aucun frais administratifs) Les frais administratifs sont pris en charge par les membres du comité.